



HAL
open science

Les emplois du N fois en situation

Anne-Marie Guiraud

► **To cite this version:**

Anne-Marie Guiraud. Les emplois du N fois en situation. CORELA - COgnition, REprésentation, LAngage, 2011, Numéro thématique - RJC Cotexte, contexte, situation, URL : <http://corela.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=2190>. hal-00691398

HAL Id: hal-00691398

<https://hal.science/hal-00691398>

Submitted on 26 Apr 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES EMPLOIS DU N FOIS EN SITUATION

Anne-Marie Guiraud Université de Paris III

RESUME / ABSTRACT

Le nom *fois*, au niveau de la langue, dénote un comptage d'occurrences. Au niveau du discours, il fonctionne comme quantificateur du groupe verbal dont il indique les itérations opérées. Notre objectif est de montrer que ce mot a aussi un impact sur l'aspect du verbe, et peut même révéler un contenu sémantique plus complexe selon les contextes d'utilisation, allant jusqu'à référer à un événement. A cet effet, nous établissons une classification des principaux emplois du nom *fois* selon qu'il réfère ou non à un événement, et mettons en évidence un continuum dans la capacité à référer ; cette première démarche nous servira de base de réflexion pour une étude sémantique et pragmatique du nom *fois*.

In French, the noun *fois* denotes a counting of occurrences. It is used in a discourse to quantify the verbal group and to give an information on the number of iterations performed. We aim to demonstrate that the noun *fois* affects also the verbal aspect, and even can be enriched semantically depending on the contexts where it is used, until it can refer to an event. Therefore, we classify the main uses of the noun *fois*, considering whether it refers or not to an event, and show that there is a continuum in its ability to refer; we thus establish a base for a semantic and pragmatic study of the noun *fois*.

MOTS-CLES / KEYWORDS

Fois, quantification, référence, classe, événement, déterminant

Fois, quantification, reference, class, event, determiner

Introduction

L'étude du nom¹ *fois* s'inscrit dans un programme de recherches sur les cadratifs temporels de discours comme *une fois*, *un jour*, *un coup*, susceptibles d'ouvrir un nouvel épisode à l'intérieur d'un récit et de permettre l'introduction de nouveaux référents. Ces trois expressions présentent différents points de rapprochement et de divergence ; *jour* et *fois* portent intrinsèquement le sème temporel, à la différence de

¹ Dans la suite de ce document, nous utiliserons le terme « N *fois* » pour désigner le nom *fois*.

coup ; mais *jour* indique une durée et peut être divisé en sous-parties, alors que *fois* indique un ensemble cohérent, non subdivisé, borné à gauche et à droite. *Jour* et *coup* sont plus apparentés aux mots lexicaux standards, leur signification est plus précise et ils ont une structure sémantique lexicale complète (hyperonymes, hyponymes, synonymes). *Fois* a une structure sémantique lexicale restreinte : il n'a pas d'antonyme ni d'hyponyme ni d'hyperonyme ; son meilleur synonyme est le mot *reprise*, mais il présente des contraintes d'utilisation (il doit être utilisé avec la préposition *à*, il ne fonctionne pas avec une seule occurrence, il ne se substitue pas à *la fois où* ni à *cette fois-ci*). La signification du N *fois* est, par ailleurs, difficile à décrire.

La signification du N *fois* hors contexte² est très générale, le mot dénote un comptage d'occurrences dont le support n'est pas précisé. Le mot ne crée pas de représentation mentale, et c'est la situation d'énonciation qui va permettre de comprendre de quoi il est question. En contexte, le N *fois* est utilisé dans une grande variété d'expressions, à l'oral et à l'écrit : *deux fois trois six, trois fois rien, il était une fois, une fois n'est pas coutume*, etc. Rézeau (1993: 140 et 232) reprend certaines expressions chiffrées avec le N *fois* comme *sept fois (Tu répètes sept fois sans respirer)* ou *N plus une fois*, indiquant une quantité indénombrable et excessive. La particularité du N *fois* est de pouvoir quantifier le groupe verbal, en indiquant le nombre d'itérations. Il porte ainsi les propriétés ontologiques de la quantité, parce qu'il permet un comptage, et de la temporalité, parce qu'il porte sur les processus verbaux. Cependant, il serait réducteur de limiter les propriétés du N *fois* à cette simple fonction de quantification du groupe verbal, ce qui le rendrait plus proche des mots grammaticaux que des mots lexicaux.

Si l'on considère le N *fois* du point de vue de son aptitude à référer, c'est-à-dire, selon Charolles (2002: 247), à « faire allusion à une entité extra-linguistique », il est possible d'organiser les principaux emplois du mot et de mettre en valeur une évolution graduelle du plus abstrait au plus représentatif. Deux groupes principaux peuvent être identifiés, selon le déterminant construit avec *fois*. Avec un déterminant

² Le « contexte », au sens où l'entend Charolles (2002: 246), recouvre « toutes les composantes de l'environnement dans lequel s'inscrit la production-réception d'une expression ». Ces composantes sont le « cotexte », texte au sens restreint (cotexte immédiat) et au sens large (cotexte étendu), et la situation d'énonciation (cadre spatio-temporel, statuts et rôles des participants, type d'activité et règles qui le régissent).

nombrable (adjectif numéral ou quantificateur), le syntagme « Déterminant nombrable + *fois* » (*Dnum*³ *fois*) est quantifiable, et fonctionne le plus souvent comme un adverbial de quantité ; il effectue le comptage d'un groupe verbal ou d'une prédication et ne réfère pas. Avec un déterminant défini, le syntagme nominal « Déterminant défini + *fois* » (*Det*⁴ *fois*) peut référer à un événement ou à un groupe d'événements. La transition entre ces deux groupes d'emplois est assurée par le groupe des adverbiaux de fréquence (*parfois*, *quelquefois*, *des fois*), qui prolongent les emplois avec déterminants nombrables et introduisent les emplois avec déterminant défini. Nous étudions les emplois du N *fois* à l'intérieur de ces trois groupes, en suivant une échelle de représentativité ; nous examinons d'abord les emplois avec déterminant nombrable, qui ne réfèrent pas ; puis, nous étudions les emplois « fréquentiels », qui assurent la transition vers les emplois avec déterminant défini ; enfin, nous décrivons les emplois avec déterminant défini, susceptibles de référer à un événement.

Les emplois du N *fois* avec déterminant nombrable : *Dnum fois*

Les emplois liés à la quantité

Quelques emplois du N *fois* ne font apparaître que la propriété ontologique de la quantité. C'est le cas des emplois de multiplicateur, dans une opération arithmétique, dans l'expression d'une proportion ou d'un rapport, où *fois* se construit couramment sans verbe pour exprimer la multiplication :

(1) Deux fois trois (font) six⁵

La formule *x fois* est mémorisée dès l'enseignement primaire, et appliquée mécaniquement dans les calculs plus complexes.

Dans les énoncés arithmétiques, la rigueur scientifique est requise. Mais la même expression *x fois* peut aussi exprimer l'intensité ou l'emphase avec un nombre disproportionné :

³ Dans la suite de ce document, l'abréviation *Dnum* désigne les déterminants nombrables.

⁴ Dans la suite de ce document, l'abréviation *Det* désigne les déterminants définis.

⁵ Les exemples que nous présentons ont été construits aux fins de démonstration. Lorsqu'ils proviennent d'une source extérieure, celle-ci est signalée à la suite de l'exemple.

(2) Vous avez mille fois raison

L'évaluation devient subjective, tout en gardant l'apparence d'exactitude du calcul. C'est le cas aussi dans les comparaisons avec *x fois*, où deux entités sont mises en rapport de supériorité ou d'infériorité :

(3) A est deux fois plus grand que B

Dans la comparaison, le N *fois* est précédé d'un adjectif cardinal égal ou supérieur à *deux*⁶. L'ordre de grandeur est tantôt exagéré (exemple : *tes chaussures sont dix fois plus grandes que les miennes*), tantôt vraisemblable (exemple : *ce nouveau produit se vend deux fois mieux que le précédent*). Il est souvent possible de mesurer les entités comparées, si elles sont dénombrables ou évaluables dans un système de poids et mesure. Lorsqu'elles ne sont pas mesurables, il s'agit de sensations, de sentiments, de qualités, etc., et les rapports de grandeur sont toujours faciles à estimer (*deux, trois, dix, cent, mille, ...*). Malgré son manque de rigueur, le rapport est graduable et plus précis que *beaucoup*, et l'interprétation de l'énoncé est influencée par l'impression d'exactitude. La comparaison est contrainte si elle est orientée vers zéro avec des adjectifs antonymiques :

(4) ? A est deux fois moins petit que B

Les emplois où la notion de quantité apparaît seule mettent en évidence les fonctions de multiplicateur du N *fois*. Les quantificateurs utilisés sont préférentiellement les adjectifs cardinaux et l'adverbe interrogatif *combien* avec la préposition *de*. L'adjectif cardinal *un* a une valeur neutre, qui ne change pas la valeur de l'entité multipliée, et a donc un emploi restreint.

Les emplois itératifs

Dans les autres emplois du N *fois*, la fonction de multiplicateur reste à l'œuvre, mais la notion de temporalité est sensible. Les déterminants nombrables sont plus diversifiés (*plusieurs, peu de, quelques, etc.*). L'adverbial *x fois* peut porter sur des groupes nominaux ou pronominaux quantifiables :

⁶ La forme *une fois plus / moins* est relevée par Grevisse (1993: §948c) comme ancienne. Elle correspond à « deux fois plus / moins » et se trouve ainsi redondante avec *deux fois*, ce qui explique peut-être son abandon progressif.

- (5) *Il a acheté ce livre trois fois / plusieurs fois son prix*
Il a acheté ce livre trois fois / plusieurs fois ce qu'il avait prévu

Les entités auxquelles s'applique l'adverbial *x fois* réfèrent à des objets mesurables. En revanche, dans l'expression figée *trois fois rien*, paraphrasable par « peu » ou « très peu », il n'y a plus de mesure possible :

- (6) *Ce bibelot m'a coûté trois fois rien*

Le plus souvent, *x fois* porte sur un processus verbal, avec des quantificateurs variés, dont une liste a été établie par Gross (1989: 163-164) ; *x fois* permet de compter les occurrences d'un procès, mais, à la différence du préfixe *re-*, sa portée s'étend aux arguments du groupe verbal (exemple : *Luc a visité Londres trois fois*). Le N *fois* impose des contraintes sur l'aspect du verbe. En premier lieu, le comptage présuppose plusieurs occurrences possibles ; les procès semelfactifs (comme *naître, vivre, mourir*) fonctionnent mal avec le N *fois*. L'énoncé ci-dessous ne peut se comprendre que dans le cadre de morts métaphoriques d'un individu (professionnelle, sentimentale, etc.) :

- (7) ? *Jean n'est mort qu'une fois*

L'action doit être reproductible, les constructions : *plus d'une fois, ne ... qu'une fois, une seule fois, ...* mettent en valeur l'unicité de l'occurrence parce qu'elle n'est pas une propriété intrinsèque de *fois* :

- (8) *On ne meurt qu'une fois*

En second lieu, *x fois* est peu compréhensible avec les verbes d'états si l'état est permanent. L'énoncé ci-dessous présuppose un contexte particulier où le procès peut être itéré, la calvitie de Bernard Blier apparaît comme une maladie dont on peut guérir :

- (9) ? *Bernard Blier a été chauve deux fois* (exemple de Theissen (2008a))

En troisième lieu, les occurrences doivent être nettement distinctes les unes des autres : elles sont bornées à droite et à gauche, et il y a un intervalle temporel sensible entre chacune. Le procès prend un aspect fini et ponctuel. Ces contraintes influencent particulièrement les procès d'activité. Ainsi, dans l'exemple ci-dessous,

un intervalle de temps est implicite entre les deux prises de parole, et chacune d'elles est considérée dans sa globalité :

(10) *Marie a parlé deux fois*

Le N *fois* ajoute au procès un aspect réitérable, fini et ponctuel ; il ne fournit en revanche aucune indication de durée. Ces propriétés viennent compléter l'aspect du verbe, ou lui apporter des limites et des contraintes, et influencent de ce fait l'interprétation de l'énoncé.

Les expressions *à la fois*, ou *en une fois* prennent en compte plusieurs procès réalisés à l'intérieur d'une période continue, bornée et séparée des autres par un intervalle temporel sensible. La période n'est pas scindée en étapes de réalisation, et les procès dont il est question peuvent se réaliser simultanément ou successivement. Le N *fois* impose d'autres contraintes sur le temps du verbe ; la lecture d'habitude avec le présent ou l'imparfait nécessite de fournir en contexte un élément qui exprime l'habitude :

(11) *?Marie jouait deux fois du piano*
vs Marie jouait deux fois du piano lorsqu'il y avait des invités

La lecture d'habitude devient possible dans les emplois du N *fois* exprimant la fréquence.

Les emplois du N *fois* exprimant la fréquence

Le passage de l'itération à la fréquence

Selon de Swart (1988), trois conditions doivent être réalisées pour passer de l'itération à la fréquence : en premier lieu, l'emploi des temps verbaux exprimant l'habitude (imparfait, présent d'habitude, futur d'habitude) doit être possible. En second lieu, le comptage des occurrences n'est plus absolu, mais relatif, par rapport à un total théorique. En troisième lieu, la distribution des événements est régulière. Ces conditions s'observent dans le cadre d'une période temporelle explicite ou implicite.

Les expressions transitoires

Le passage de l'itération à la fréquence peut être identifié au travers de certaines expressions avec *Dnum fois* ; ainsi, l'expression *x fois sur y* (par exemple : *deux fois*

sur trois) établit un comptage relatif des occasions réalisées par rapport à un total théorique, et autorise la lecture d'habitude :

(12) *Marie venait deux fois sur trois*

L'expression *x fois par* + nom temporel (*jour, semaine, mois, etc.*) divise l'ensemble de la période temporelle en sous-périodes au cours desquelles se produisent le même nombre d'occurrences ; elle remplit ainsi la condition de régularité de la distribution, avec possibilité de lecture d'habitude :

(13) *Marie venait deux fois par mois*

Les adverbiaux de fréquence

Avec les adverbiaux de fréquence : *parfois, quelquefois*⁷, *des fois*, toutes les conditions de la fréquence sont réunies. La portée du N *fois* s'étend à l'ensemble de la phrase. Il n'y a pas de division explicite en sous-périodes temporelles, car la répartition est régulière sur l'ensemble de la période. Les occasions réalisées ou réalisables « P » s'opposent aux autres occasions, « Non-P », implicites ou explicites. Le rapport entre « P » et « P + Non-P » est situé entre 10% et 50%. Par exemple, l'énoncé :

(14) *Marie joue parfois du piano*

indique que les occasions réalisées ou réalisables représentent moins de la moitié des occasions possibles à l'intérieur d'une période temporelle implicite ; l'action est réalisée régulièrement et la lecture d'habitude est possible. Les adverbiaux de fréquence concernent un événement ou un état de choses fini, ponctuel, et reproductible. Cependant, ils ne permettent pas de décrire le contrefactuel, comme le remarque Kleiber (1987: 63) :

« (...) ils ne renferment pas l'exigence de non contingence. Tout comme les expressions de la quantification universelle stricte comme Tous les et celles de la quantification quasi universelle comme La plupart de ou Presque tous, ils sont susceptibles de porter sur des cas spécifiques et n'ont donc pas la vertu de prédire ce qui se passera au cas où ... ou ce qui se serait passé au cas où ... »

Kleiber (1987: 71) observe que les adverbiaux de fréquence peuvent entrer dans des énoncés génériques :

⁷ *Quelquefois* a son équivalent en emploi itératif : *quelques fois*.

- (15) *Les prisonniers condamnés à la réclusion à perpétuité sont parfois relâchés*
(exemple de Kleiber (1987))

Les emplois du N *fois* avec déterminant défini : *Det fois*

Les emplois avec l'article indéfini pluriel

L'expression *des fois* peut être lue comme un adverbial de fréquence ou comme une construction du N *fois* avec l'article indéfini pluriel, prélevant de façon indifférenciée et indéterminée des occurrences à l'intérieur d'une classe constituée par toutes les occasions possibles. L'exemple ci-dessous peut être interprété des deux façons :

- (16) *Des fois, Marie joue du piano*

Mais les deux interprétations sont différentes : la lecture d'un adverbial de fréquence suppose une distribution régulière des occasions réalisées ou réalisables, que n'implique pas le seul article indéfini ; en revanche, le prélèvement par l'article indéfini suppose l'existence d'un ensemble comprenant les occasions « P + non P ». Deux ensembles se constituent ainsi dans la représentation mentale des locuteurs : celui des occasions théoriquement possibles, et celui des occasions effectives dont il est question dans le discours. *Des fois* peut se construire avec un prédicat d'existence :

- (17) *Il y a des fois où Marie joue du piano*

Dans l'exemple ci-dessus, les *fois* dont il est question sont développées cataphoriquement dans le discours, et sont introduites par la proforme relative *où*. L'expression *des fois* peut aussi être complétée de l'adjectif *autres (d'autres fois)* et renvoyer anaphoriquement à un ensemble d'occasions déjà prélevées ; le second prélèvement, celui des *fois* « autres », est décrit cataphoriquement.

La locution conjonctive *des fois que* porte une valeur hypothétique avec des valeurs modales (doute, ironie), elle signifie « si par hasard il existait de telles *fois* ... ». L'interjection : *Non mais des fois !* récuse l'existence d'autres *fois* possibles et marque la volonté du locuteur de clore l'interaction.

La forme *des fois* permet ainsi d'introduire les emplois du N *fois* avec un déterminant défini. Ces emplois se caractérisent par une portée élargie, car ils peuvent apparaître à l'initiale de discours ou au début d'un nouvel épisode de récit et introduire de nouveaux référents.

Les emplois avec l'article défini pluriel

Les emplois avec l'article défini pluriel (*les fois*) désignent un groupe d'occurrences, nécessairement complétées en contexte d'un constituant adjoint, car *fois* ne peut s'employer seul avec l'article défini (**les fois*). Le constituant adjoint est une relative déterminative⁸ postposée et / ou un modificateur. Theissen (2008a: 129) remarque que la proposition relative seule est peu naturelle et que l'ajout d'un modificateur de quantité (adjectif cardinal ou ordinal, ou adjectifs *toutes, seules, rares, nombreuses, quelques*) améliore la compréhension du texte :

- (18) *Les fois où Odile est allée à Paris, les enfants sont restés avec leur père*
 vs
 Les rares / seules fois où Odile est allée à Paris, les enfants sont restés avec leur père
 (exemples de Theissen (2008a: 129))

L'emploi de l'article défini pluriel induit les deux traits d'homogénéisation et de totalisation, selon Charolles (2002: 83). L'expression référentielle permet de construire mentalement un ensemble complet d'éléments caractérisés par les constituants adjoints ; ils contrastent avec les autres éléments appartenant à un ensemble de *fois*, qui, selon Theissen (2008a: 136), aurait une extension maximum et représenterait le paradigme des processus verbaux ; même s'il ne s'étend pas à tous les processus verbaux, le domaine peut au moins contenir tous les événements susceptibles de se produire dans le récit.

Si l'expression *les fois* est construite avec un modificateur d'altérité (*autres, prochaines, précédentes, etc.*), celui-ci permet de prélever une partie dans un ensemble homogène disponible en contexte ; dans l'exemple ci-dessous, l'ensemble complet correspond aux occasions où Marie était et sera convoquée, le sous-ensemble correspond aux occasions déjà réalisées de cet ensemble :

- (19) *Comme les dernières fois, Marie est arrivée en retard*

L'expression *les fois* avec modificateur d'altérité peut être complétée d'une proposition relative, qui permet de repérer l'ensemble de la série. Dans l'exemple ci-dessous, la série est constituée de toutes les occasions de venir, y compris celle qui

⁸ Nous entendons la relative déterminative au sens strict, c'est-à-dire que la séquence antécédent + relative a pour fonction de servir un acte de référence (exemple : *les gens dont tu me parles*), par opposition aux relatives qui ne servent pas un acte de référence (exemple : *c'est un manuel de grammaire que j'utilise depuis des années*).

est en cours au moment de l'énonciation, et le sous-ensemble ne concerne que les occasions futures :

- (20) *Les prochaines fois que vous viendrez, pensez à apporter votre dossier*

Les emplois avec adjectif démonstratif pluriel

Les emplois avec le démonstratif pluriel effectuent un prélèvement par pointage d'un groupe d'occurrences ayant des caractéristiques communes. Les occurrences pointées par le démonstratif sont décrites cataphoriquement par une relative ou anaphoriquement par le contexte.

- (21) *Au cours de ses voyages, Odile est souvent allée à Londres. Ces fois-là, elle s'est bien amusée*

Theissen (2008a: 130) observe que les emplois de *fois* avec le démonstratif pluriel sont moins contraints s'ils sont complétés d'un modificateur de quantité :

- (22) *Odile est souvent allée à Londres. Mais, ?ces fois-là, elle n'a fait que passer, pas question de visiter la ville*
vs
Odile est souvent allée à Londres. Trois fois, elle est allée dormir chez sa copine. Ces trois fois-là, elle s'est vraiment bien amusée (Exemples de Theissen (2008a: 130))

Le démonstratif extrait par pointage, selon Charolles (2002: 110), « dans un ensemble homogène d'entités de même sorte ». L'ensemble d'où est extrait le groupe d'occurrences est peu apparent. Il peut être constitué implicitement de tous les processus verbaux, ou du moins de tous les événements susceptibles d'advenir dans le récit. Il nous semble que, dans certains cas, *ces fois* a une valeur de « démonstratif mémoriel », au sens où l'entend Charolles (2002: 131) ; les « fois » sont rappelées en mémoire par le locuteur, avec une valeur affective ou emphatique ; la série dans laquelle s'inscrit *ces fois* n'est pas explicitée, elle est composée de tous les événements susceptibles de revenir en mémoire :

- (23) « La ville était peuplée de dormeurs éveillés qui n'échappaient réellement à leur sort que ces rares fois où, dans la nuit, leur blessure apparemment fermée se rouvrait brusquement. » A. Camus, *La Peste*, 1947

Theissen (2008a: 130) remarque que les emplois au pluriel de *fois* avec article défini ou adjectif démonstratif sont peu nombreux, et que les contraintes d'emplois relevées

pourraient s'expliquer par le fait que l'indication de quantité portée par le seul pluriel est trop vague pour un nom fortement lié à l'expression de la quantité.

Les emplois avec article indéfini singulier

Les emplois de *Det fois* au singulier désignent un événement unique. L'article indéfini, construit avec le N *fois*, permet d'introduire un nouveau cadratif de discours dans une narration et de fixer un repère temporel. Le déterminant *une* peut être analysé comme l'article indéfini plutôt que comme l'adjectif cardinal, mais le doute subsiste dans la plupart des énoncés. La série de *fois* peut être récupérée en contexte ; dans l'exemple ci-dessous, la série est constituée de toutes les occasions « Luc + courir » :

(24) *Une fois où Luc courait, il est tombé*

La série peut aussi être constituée implicitement de l'ensemble de tous les cadratifs possibles ; la formule *Il était une fois* à l'initiale des contes extrait un récit de l'ensemble des histoires disponibles. L'article indéfini prélève un exemplaire de l'ensemble et en développe le contenu. Certaines expressions évoluent vers une appréciation de l'exemplaire qui a été extrait :

- l'exception (*pour une fois, une fois n'est pas coutume*),
- l'événement décisif (*une fois pour toutes*).

Les emplois avec l'article défini singulier

Avec l'article défini, *fois* doit être complété d'instructions interprétatives :

- soit un modificateur d'altérité (*précédente, autre, d'avant, ...*), qui permet de récupérer en contexte la série d'événements, et de sélectionner par contraste la seule occurrence dans le type :

(25) *La prochaine fois, je vous le chanterai*

- soit une relative déterminative (introduite par *où*) qui sert un acte de référence et permet de définir un moment dans le temps. La relative déterminative permet d'identifier cataphoriquement le contenu de l'occurrence. La série est moins apparente, elle peut recouvrir l'ensemble des processus verbaux, ou au moins ceux qui sont possibles dans le récit :

(26) *La fois où Luc est tombé, Max a ri*

Les emplois avec l'adjectif démonstratif singulier

Avec le démonstratif, la *fois* dont il est question est pointée à l'intérieur d'un ensemble, ses caractéristiques ne la distinguent pas *a priori* des autres *fois*, c'est le fait de la pointer qui la met en valeur :

(27) *Cette fois, c'est la bonne !*

Dans l'exemple ci-dessus, l'existence d'autres *fois* antérieures, qui n'auraient pas obtenu le résultat espéré, est implicite. Theissen (2008b: 214) observe que l'emploi de *cette fois* (-*ci*, -*là*) « exige toujours contextuellement une série d'occurrences du type de celle à laquelle renvoie le SN démonstratif, alors qu'une telle condition n'est pas requise pour les SN démonstratifs standards ».

Conclusion

Les emplois contextualisés du N *fois* mettent en évidence une relation biunivoque entre le mot et son contexte. Le contexte fournit le support du comptage ; les propriétés du N *fois* modifient l'aspect des processus verbaux sur lesquels il porte. Dans les emplois avec *Dnum fois* et dans les emplois exprimant la fréquence, il est difficile de considérer que *fois* réfère, c'est-à-dire « fait allusion à une entité extralinguistique ». Dans les emplois avec *Det fois*, *fois* réfère à un événement ou à un groupe d'événements, mais présente quelques restrictions par rapport aux N standards. En premier lieu, le N *fois* ne se rattache pas à une classe extensionnelle des *fois*, mais construit dynamiquement sa classe d'appartenance ; celle-ci est constituée en contexte ou définie implicitement à partir du paradigme des processus verbaux, du moins de ceux qui pourraient se rattacher au récit. En second lieu, le mode de donation de la référence⁹ du N *fois* est plus complexe : le sens dénotatif du nom ne suffit pas à identifier une entité spécifique, le mot est le plus souvent accompagné de constituants adjoints (modificateurs, propositions relatives), nécessaires pour identifier le référent.

Det fois est une expression non autonome référentiellement qui reprend anaphoriquement ou cataphoriquement la description de l'événement ; les propriétés intrinsèques du N *fois* (finitude, ponctualité, et reproductibilité) lui permettent de

⁹ Le mode de donation de la référence est constitué de trois indications : le sens dénotatif du N, le sens dénotatif des constituants adjoints (adjectifs, relatives déterminatives, etc.), les indications interprétatives attachées au déterminant.

requilifier ce qui a été ou sera énoncé. Lorsque *fois* est anaphorique, le procès est reconsidéré sous une forme homogène et achevée. Lorsque *fois* est cataphorique, le procès est interprété d'avance comme un événement, même si sa formulation seule est insuffisante à le qualifier comme tel.

Les travaux de Gross (1989 : 162 à 168) nous ont fourni une analyse des emplois itératifs du N *fois* ; l'étude approfondie de Theissen (2008a) sur deux emplois du N *fois* avec déterminant défini (adjectif démonstratif et article défini) a constitué le point de départ de notre réflexion sur les traits communs à tous les emplois de *fois* et sur la possibilité de les classer. L'hypothèse de départ est que le N *fois* a une capacité à référer à un événement qui varie selon ses emplois. Nous avons progressivement identifié les principaux critères d'évaluation de la capacité à référer : la nature du déterminant construit avec *fois*, le trait temporel perceptible ou non, l'usage du N *fois* au singulier ou au pluriel, le rattachement à une classe de situations plus ou moins étendue. Nous avons également dégagé les propriétés communes aux principaux emplois du N *fois* (reproductibilité, finitude, ponctualité).

Ces premiers résultats restent à valider avec les autres emplois du N *fois*, en particulier les emplois avec quantificateurs universels (*chaque fois*, *toutes les fois*) et les constructions lexicalisées avec *fois* (adverbes *autrefois* et *toutefois*, locutions *une fois que* et *une fois* en proposition participiale). Il conviendra d'intégrer ces emplois dans la classification que nous avons établie, et de mettre en évidence d'autres propriétés qui seraient limitées à certains emplois du N *fois*, comme par exemple la concession pour *toutefois* ou la consécutive pour *une fois que*.

Bibliographie

- Charolles, Michel. 2002. *La référence et les expressions référentielles en français*. Ophrys, Paris.
- Grevisse, Maurice. 1993. *Le bon usage*. 13e éd. Duculot, Paris.
- Gross, Gaston. 1989. *Les constructions converses du français*. Langue et cultures. Droz, Genève.
- Kleiber, Georges. 1987. *Du côté de la référence verbale*. P. Lang, Berne.
- de Swart, Henriette. 1988. « *Quelques fois* and *quelquefois*: about iteration and frequency in French ». *Linguistics in the Netherlands*: pp 149 à 158.
- Rézeau, Pierre. 1993. *Petit dictionnaire des chiffres en toutes lettres*. Paris: Seuil.
- Theissen, Anne. 2008a. « A propos de la détermination du N *fois* par l'article défini et par l'adjectif démonstratif ». *Travaux de Linguistique* Editions Duculot, no. 56: pp 125 à 139.
- Theissen, Anne. 2008b. "Le SN démonstratif *cette fois* (-ci / -là)". *French Language Studies* Cambridge University Press, no. 18: pages 209 à 226.